

MADAME DE MAINTENON

Alexandre Maral

La presque reine


CHÂTEAU DE VERSAILLES

Belin

Alexandre Maral

Madame de Maintenon

La presque reine

Belin:

En couverture : Pierre Mignard (d'après), *Françoise d'Aubigné, 1660-1673*, 54,5 x 66 cm (huile sur toile), Niort, musée Bernard d'Agesci. © Photo Selva / Leemage

Ouvrage publié en partenariat avec l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles. Cet ouvrage est une édition entièrement revue et augmentée de Madame de Maintenon. À l'ombre du Roi-Soleil paru dans la collection « Portraits » aux Éditions Belin en 2011.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Belin Éditeur/Humensis 2018
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14
ISBN 978-2-410-00415-1

*J'ai sur les peines du roi, des princes et de l'État un degré
de sensibilité que Dieu seul connaît.
En cela, dit Mme de Glapion, vous êtes plus à plaindre
qu'eux, car pour l'ordinaire les grands
ne sont pas fort sensibles.
C'est, dit-elle, que je ne suis pas grande, je suis
seulement élevée.*

Entretien de Mme de Maintenon
avec Mme de Glapion, septembre 1708

Du même auteur

(principaux titres)

La Chapelle royale de Versailles sous Louis XIV. Cérémonial, liturgie et musique, préface d'Yves-Marie Bercé, Sprimont (Belgique), Mardaga, 2002 (ouvrage couronné du prix Jean des Vignes-Rouges par l'Académie des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Versailles et d'Île-de-France).

Sculptures, la galerie du Musée Granet (avec la collaboration de Luc Georget et d'Anne Pingeot), Paris, Somogy, et Aix-en-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, 2003.

Madame de Maintenon. À l'ombre du Roi-Soleil, Paris, Belin, « Portraits », 2011.

La Chapelle royale de Versailles. Le dernier grand chantier de Louis XIV, préface de Jean-Pierre Babelon, Paris, Arthena, 2011 (ouvrage couronné du prix d'Académie de l'Académie française).

Le Roi-Soleil et Dieu. Essai sur la religion de Louis XIV, préface de Marc Fumaroli, Paris, Perrin, 2012 (ouvrage couronné du prix de la Fondation Pierre-Lafue).

Le Roi, la Cour et Versailles. Le coup d'éclat permanent, 1682-1789, Paris, Perrin, 2013.

Le Versailles de Louis XIV. Un palais pour la sculpture, préface de Catherine Pégard, avant-propos de François Souchal, Dijon, Faton, 2013.

Les Derniers Jours de Louis XIV, Paris, Perrin, 2014.

Versailles, côté ville, côté jardins. Neuf promenades d'art et d'histoire, Paris, Le Passage, 2014.

François Girardon (1628-1715). Le sculpteur de Louis XIV, Paris, Arthena, 2015 (ouvrage couronné du prix Drouot des amateurs du livre d'art).

Femmes de Versailles, préface de Stéphane Bern, Paris, Perrin, 2016.

Les Derniers jours de Versailles, Paris, Perrin, 2017.

Préface

*Tel en un secret vallon
Sur le bord d'une onde pure
Croît, à l'abri de l'aquilon,
Un jeune lys, l'amour de la nature,
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance
Et, du méchant, l'abord contagieux
N'altère point son innocence.*
Racine, *Esther*, acte II, scène 9

De prime abord, la destinée hors du commun de Françoise d'Aubigné, épouse Scarron puis marquise de Maintenon, évoque ces contes de fées où les bergères épousent des rois. Elle constitue sans doute l'exception la plus spectaculaire à la règle des barrières sociales ordinairement énoncée à propos de l'Ancien Régime. Entrée dans l'histoire par la porte de service, Françoise y accomplit l'une des plus fabuleuses aventures du XVII^e siècle. Son éducation, son premier mariage, son veuvage, sa rencontre avec Mme de Montespan, ses premiers contacts avec la cour, sa mission auprès des bâtards royaux, l'affaire des Poisons ont été autant d'étapes sur le long chemin, que rien ne laissait prévoir, de l'incroyable ascension qui devait la rapprocher de Louis XIV, au

point qu'elle finit par épouser le plus grand roi de la terre, au faite de sa puissance et à l'apogée de son règne.

Cette apothéose ne peut être expliquée seulement par la beauté, la modestie, ou encore la solidité affective et morale de Mme de Maintenon. Elle avait trois ans de plus que le roi, elle avait reçu une éducation protestante, elle avait connu la misère et l'opprobre, elle avait été mariée à Scarron le frondeur. En outre, même parvenue à ce sommet époustouflant, Mme de Maintenon resta dans l'ombre – et elle y est encore aujourd'hui. Les secrets qu'elle a jalousement gardés, la réécriture de son histoire par elle-même et son entourage, la partialité des témoignages contemporains, les affabulations des historiens et des romanciers – parfois mêlés – ont en fin de compte donné à sa destinée un air de mystère qui ne laisse pas d'exercer sa fascination.

Il est nécessaire de reprendre le dossier Maintenon selon une méthode renouvelée. La biographie d'un grand personnage historique s'envisage moins en effet comme le portrait d'un caractère, d'une personnalité, d'un destin, que comme l'étude et l'exploration de l'époque à laquelle il a appartenu, de la société qu'il a fréquentée, des liens qu'il y a noués. La prodigieuse ascension de cette personnalité d'exception doit pouvoir s'expliquer autrement que par le rôle de sa beauté physique et de la Providence divine : d'où l'intérêt d'explorer son réseau de relations sociales, soigneusement constitué pendant son premier mariage et son veuvage, mais aussi le fonctionnement de la cour telle que Louis XIV devait la façonner au moment où elle y trouva sa place – un nouveau système prêt à admettre en son sein ce type de profil social, qui évoque certains grands serviteurs de l'État.

Critique des sources

Joint à une regrettable absence de discernement, le manque de formation à l'étude des documents anciens a bien souvent conduit les auteurs – gens de lettres pour beaucoup – qui se sont

penchés sur Mme de Maintenon à accorder une importance égale à divers types de documents, tous pris en compte pourvu qu'ils fussent du passé. Seul un usage scientifique et rationnel des sources permet d'en construire une critique d'authenticité : une correspondance privée, un rapport diplomatique, un compte rendu de gazette, les Mémoires d'un grand auteur ne doivent pas être mis sur le même plan – ils obéissent chacun à leur logique propre, qui fait parfois l'économie, volontaire ou non, de l'exactitude des faits.

De même, selon qu'il émane d'une femme du monde, d'un homme de lettres, d'un courtisan aigri, d'un gazetier stipendié ou d'un diplomate émerveillé, selon qu'il est destiné à rester confidentiel – avec divers degrés de diffusion – ou à entrer dans la sphère publique, selon qu'il est contemporain des événements qu'il décrit ou, au contraire, rédigé après ces derniers, voire postérieur au décès de Mme de Maintenon, le témoignage écrit dont on dispose ne doit pas être considéré et analysé de la même façon. Ainsi, l'historien ne peut accorder la même valeur documentaire à des sources aussi éloignées que les *Segraisiana*, compilation tardive et douteuse, ou les *Mémoires* de Saint-Simon, dont l'indéniable qualité littéraire ne doit pas faire oublier qu'elles ne furent entreprises que dans les années 1740, et, d'autre part, les *Mémoires* de Sourches ou le *Journal* de Dangeau, tout à fait fiables.

Certaines sources généralement réputées authentiques doivent même être considérées avec circonspection. C'est le cas, notamment, des *Mémoires* de La Fare, publiées pour la première fois en 1716 à Rotterdam, des *Mémoires* du curé Hébert, dont le manuscrit, tardivement découvert, n'est pas autographe, et des *Souvenirs de Madame de Caylus*, dont le manuscrit original n'existe plus et que l'on ne connaît que par une édition datant de 1770, publiée à Amsterdam de surcroît. À l'exception de celles qui ont été transcrites dans les petits livres secrets de Mme de Maintenon, la plupart des lettres adressées à cette dernière par Fénelon sont également sujettes à caution, entre autres la fameuse lettre sur les défauts de la

marquise, toujours citée pour dresser son portrait spirituel – la dévotion n’a pas bonne presse, surtout lorsqu’elle est proche du pouvoir.

D’autres auteurs peuvent être pris avec davantage de considération, mais toujours avec prudence. Quoique secrétaire de Mme de Maintenon à partir de 1705, Mlle d’Aumale attendit ainsi les années 1720 pour entreprendre, à la demande de Mme de Glapion, de consigner ses souvenirs, largement tributaires du genre hagiographique propre à Saint-Cyr.

Pour qui veut débarrasser son étude du fatras historiographique répété d’une biographie à l’autre, pour qui n’est pas convaincu par le portrait convenu qui en émane – devenu faussement vraisemblable par ce travail répété de lissage de sources plus ou moins authentiques, auquel se mêlent des considérations psychologiques qui se veulent éclairantes –, la méthode la plus sûre et la moins aléatoire est de privilégier les auteurs qui ont côtoyé Mme de Maintenon et qui ont écrit immédiatement après les faits dont ils ont été témoins ou alors même que la situation qu’ils décrivent était encore présente. Ainsi, le marquis de Dangeau, Madame, Manseau, Primi Visconti, Mme de Sévigné, le marquis de Souches, ou encore Spanheim, ont consigné leurs comptes rendus, descriptions et analyses dans des lettres ou des chroniques tenues au jour le jour qui comptent parmi les sources les plus fiables, les moins susceptibles d’une réécriture.

Récemment étudiés par Lars Nørgaard et Hugues Pasquier, les petits livres secrets constituent une source autographe de première main – celle-là même de Mme de Maintenon –, mais ils contiennent surtout des textes de portée spirituelle, tirés de l’Écriture sainte, de saint Augustin, de saint François de Sales, des directeurs spirituels de la marquise. Sur un ensemble d’au moins soixante, légués par Mme de Maintenon à Mme Du Pérou, supérieure de Saint-Cyr, seuls sont aujourd’hui connus douze volumes – dont neuf à la Bibliothèque municipale de Versailles –, qui concernent les années 1688 à 1709.

Les lettres de Mme de Maintenon

Environ cinq mille lettres sont attribuées à Mme de Maintenon. Pour la plupart, elles ne sont connues que par des copies, des copies de copies, voire des éditions imprimées, et de nombreuses ont un parfum d'apocryphe qui trahit l'hagiographe ou l'éditeur clandestin avide de succès. En relation avec le *scriptorium* de Saint-Cyr, où les lettres de la marquise avaient déjà été recopiées, embellies et retravaillées, le premier éditeur de cette correspondance, La Beaumelle, corrompt de manière irrémédiable le fonds qui lui avait été confié en opérant des coupes, en fusionnant des fragments pour former de nouvelles lettres et, surtout, en créant des apocryphes – notamment les lettres adressées par Mme de Maintenon à Mme de Saint-Géran. Après les deux volumes de 298 lettres publiées en 1752 à Francfort, sous la fausse adresse de Nancy, La Beaumelle s'attela à la grande édition d'Amsterdam : neuf volumes de près de 1 600 lettres, publiées en 1755-1756.

Sans une sérieuse critique d'authenticité fondée sur l'étude matérielle des documents, l'édition complète et honnête de cette correspondance est devenue une mission quasi impossible, d'autant que Lavallée, qui s'y employa en 1864-1866, y incorpora des lettres provenant de la collection Feuillet de Conches, un des plus fameux faussaires du XIX^e siècle.

Après l'entreprise, également inachevée, du chanoine Langlois en 1935-1939, après la publication, en 1998, du recueil de correspondances intimes entre Mme de Maintenon, Mme de Caylus et Mme de Dangeau, la publication intégrale de la correspondance de Mme de Maintenon est désormais disponible : sept volumes de lettres adressées aux membres de sa famille, à ses amies, à des personnalités politiques et militaires, à des membres du clergé et, surtout, aux religieuses de Saint-Cyr. Cette édition s'accompagne de quatre volumes de correspondance passive : environ deux mille cinq cents lettres, reçues notamment de Fénelon, Godet des Marais, Mme des Ursins, la reine d'Espagne, le duc du Maine,

Monseigneur, le duc de Bourgogne, la reine d'Angleterre, les maréchaux de Villeroy et de Villars.

Ces onze volumes de correspondances constituent certes une œuvre colossale, mais pas véritablement critique. Comme le relève Albert Hepp dans ses comptes rendus, l'équipe éditoriale aurait dû se livrer à une véritable critique d'authenticité des sources, sans faire l'économie de l'analyse matérielle des supports et de l'écriture. Elle aurait pu aussi s'éviter bien des traits de naïveté, comme de faire remarquer que la lettre du 27 août 1660 est conforme, à quelques détails près, aux relations publiées de l'événement qu'elle rapporte. Cette lettre est connue par une copie de la main de Mlle d'Aumale : il n'est pas indifférent qu'elle soit adressée à la marquise de Villarceaux, dont la légende dorée tenait alors à souligner les liens d'amitié avec Françoise Scarron, et qu'elle mette en scène l'entrée à Paris d'un Louis XIV dont « la reine dut se coucher hier au soir assez contente ».

Déjà bien malmenée depuis le XVIII^e siècle par les destructions et les falsifications, la correspondance de Mme de Maintenon, « l'un des monuments historiques les plus importants du dix-septième siècle » (Lavallée), a ainsi continué de subir les outrages de ceux qui entendaient la restaurer. Si bien que, là encore, ces lettres doivent être considérées avec beaucoup de prudence.

Travail de restauration

Beaucoup trop de jugements hâtifs ont été portés sur Mme de Maintenon. Plusieurs de ses biographes ont eu tendance à projeter leur façon de voir et de concevoir les choses sur un personnage qu'ils n'ont eu que trop tendance à considérer isolément de son contexte. Ils ont bâti un portrait psychologique de la marquise sans tenir compte des mœurs du temps. À l'inverse, l'historien doit éviter le ton personnel des souvenirs fictifs et, confronté aux lacunes des sources, tenir compte de la volonté de discrétion de Mme de Maintenon sur elle-même : les hypothèses doivent

être présentées comme telles, les analyses auxquelles elles invitent menées avec une prudence extrême.

Confronté aux auteurs qui se répètent de génération en génération et qui bégayent de nombreuses légendes, l'historien d'aujourd'hui ne doit pas hésiter à prendre le risque d'un regard neuf, critique, circonspect. Il lui revient de reprendre le dossier Maintenon en suivant une sorte de *Discours de la méthode* ou, mieux encore, en concevant sa démarche comme un travail de restaurateur d'œuvres d'art.

Il lui incombe ainsi, en quelque sorte, de nettoyer la saleté, accumulée par les ans, qui recouvre la surface d'un portrait et qui empêche de l'apprécier à sa juste valeur. Il lui faut aussi ne pas hésiter à enlever des retouches maladroites ou qui ont mal vieilli pour dégager la couche d'origine, plus authentique, et ce au risque de rendre visible une ancienne lacune. Dans certains cas, lorsque cette lacune compromettrait l'équilibre de l'ensemble et la lisibilité de l'œuvre, il est opportun de conserver le repeint, mais à la condition de le signaler comme tel. À l'instar du restaurateur d'une œuvre sculptée, l'historien est contraint de respecter l'usure de la surface et ne peut se permettre une retouche illusionniste, un réépidermage, qui ne serait pas conforme au style de l'artiste. Ainsi, ce qui est une – heureuse – impossibilité dans le domaine de la restauration s'avère une saine nécessité dans le domaine de l'écriture historique : l'œuvre n'est pas rajeunie, rendue conforme à ce que l'on pourrait supposer de l'attente du public d'aujourd'hui, mais son vieillissement et son usure restent visibles.

Chapitre premier

De Niort à Paris

1635-1651

*Je me souviens encore que ma cousine et moi, qui étions
à peu près du même âge, nous passions une partie du jour
à garder les dindons de ma tante.*

Mme de Maintenon, *Sur le monde*,
Instruction aux demoiselles de Saint-Cyr, 1707

Françoise d'Aubigné naquit à Niort, dans une chambre louée par sa mère à la conciergerie du palais de justice et de la prison, à l'hôtel Chaumont. La date exacte de sa naissance n'est pas connue : 24, 25, 26 ou 27 novembre 1635, son baptême ayant été célébré le 28 en l'église paroissiale Notre-Dame de Niort.

Alors emprisonné pour dettes, le père de Françoise, Constant d'Aubigné – qui signe d'Aubigny – était le fils du fameux poète et homme de guerre Agrippa d'Aubigné, calviniste endurci et militant. La mère de Françoise, née Jeanne de Cardilhac, était en revanche d'une famille catholique. À son baptême, Françoise reçut son prénom, forme féminisée de celui de son parrain, François de La Rochefoucauld, seigneur d'Estissac, petit-neveu d'Agrippa d'Aubigné et cousin de l'auteur des *Maximes*. Sa marraine fut Suzanne de Baudéan, âgée de neuf ans, fille d'un ancien ami de Constant d'Aubigné devenu gouverneur de Niort et marié à une vague parente de la mère de Constant.

La petite-fille d'Agrippa d'Aubigné

Le caractère insolite du lieu de sa naissance, la religion de ses parents, la condition de ses parrain et marraine, tout concourait à placer la petite Françoise sous le signe de bien des contradictions.

Du côté de son père, elle héritait d'une lignée de fiers protestants : avant de mourir en 1563 lors du siège d'Orléans, l'arrière-grand-père de Françoise, Jean d'Aubigné, qui s'était fait calviniste, avait montré à son fils Agrippa les cadavres des chefs huguenots exposés à Amboise et l'enfant, alors âgé de huit ans, avait promis de venger les conjurés. L'épisode d'Amboise, en 1560, contribue à expliquer l'ardeur de l'engagement d'Agrippa d'Aubigné au service de la Réforme : cet homme austère et incorruptible fut aussi violent et sectaire et, tel un prophète de l'Ancien Testament, prompt à stigmatiser les vices de son temps. Lié au roi de Navarre dont il fut longtemps le compagnon d'armes et l'ami, il fut nommé gouverneur de Maillezais, une place qu'il avait conquise de haute lutte en 1589. Par la suite, en 1593, il ressentit comme une trahison l'abjuration de son souverain et s'éloigna de la nouvelle cour qui se constituait autour d'Henri IV. Il déplora aussi en 1598 la promulgation de l'édit de Nantes, qui se contentait de tolérer les protestants en France et dans lequel il ne voyait, à juste titre, qu'une mesure transitoire avant le retour à l'unité religieuse, au détriment de la Réforme. C'est dans le domaine des lettres qu'il poursuivit le combat : outre sa grande œuvre, le poème *Les Tragiques*, entrepris en 1576 et publié seulement en 1616, il produisit une *Histoire universelle depuis 1550 jusqu'en 1601*. La condamnation de ce dernier ouvrage par le Parlement, ainsi que la participation d'Agrippa à la révolte manquée du duc Henri de Rohan contre le gouvernement de Marie de Médicis contraignirent le poète à l'exil en 1620 : il se réfugia à Genève, la terre promise des protestants fidèles, où il mourut dix ans plus tard.

Ni Henri IV ni Agrippa d'Aubigné ne pouvaient imaginer que leurs petits-enfants respectifs allaient s'unir un jour par les liens

du mariage ! Parfaitement intransigeant et hostile à tout compromis, Agrippa avait dû renoncer à la belle mais catholique Diane Salviati et c'est en des termes peu équivoques qu'il considérait la cour royale :

Que je vous plains, esprits qui, au vice contraires, / Endurez de ces cours les séjours nécessaires ! / Heureux si, non infects en ces infections, / Rois de vous, vous réglez sur vos affections. / Mais quoique vous pensez gagner plus de louange / De sortir impollus hors d'une noire fange, / Sans tache hors du sang, hors du feu sans brûler, / Que d'un lieu non souillé sortir sans vous souiller, / Pourtant il vous serait plus beau en toutes sortes / D'être les gardiens des magnifiques portes / De ce temple éternel de la maison de Dieu, / Qu'entre les ennemis tenir le premier lieu. / Plutôt porter la croix, les coups et les injures, / Que des ords cabinets les clefs à vos ceintures (*Les Tragiques*, livre II).

C'est compter sans son fils Constant, qui devait abjurer le calvinisme paternel. Après avoir servi comme page chez Jean de Baudéan, lieutenant général du Poitou, le prometteur Constant gagna l'académie protestante de Sedan, où il se révéla menteur, paresseux, débauché, prodigue, violent, buveur et joueur. En 1607, son père l'installa comme capitaine de la forteresse de Maillezais, construite au bord de la Sèvres. Constant profita de sa position pour rançonner les habitants et afficher une vie de débauché. En 1608, sans prévenir son père, il épousa, au temple de La Rochelle, Anne Marchand, fille d'un bourgeois de la ville. Après avoir tué un homme en duel en 1612, Constant fut en vain condamné à mort par le présidial de La Rochelle pour avoir aidé un ami à enlever la fille unique du procureur du roi La Saussaye. Quatre ans plus tard, s'étant rapproché d'Alexandre de Baudéan, petit-fils de Jean, converti à la religion catholique et lieutenant général de l'Angoumois, il passa à la religion catholique. Excédé par son fils, Agrippa se résolut à le chasser de Maillezais en 1619. Constant se réfugia alors à Niort, où, ayant trouvé sa femme dans

les bras d'un amant, il tua ces deux derniers à coups de poignard. Il tenta en vain de s'emparer de la forteresse du Dognon, que son père avait cédée, en même temps que Maillezais, au duc de Rohan. Après un premier séjour en prison, à la tour de la Chaîne à La Rochelle, il parvint à reprendre Maillezais et offrit la place aux catholiques.

Criblé de dettes, Constant fut incarcéré une nouvelle fois en 1627, au Château-Trompette de Bordeaux. C'est là qu'il connut sa seconde femme, la fille du gouverneur de la prison. Jeanne de Cardilhac fut séduite par cet homme de quarante-deux ans, plein de charme et doté d'un esprit cultivé, et accepta de l'épouser, alors qu'elle n'était âgée que de dix-sept ans. La noblesse du nom d'Aubigné, dont le prisonnier eut probablement le loisir de se prévaloir, était pourtant d'origine incertaine, le père de Jean d'Aubigné n'étant pas précisément connu. Après la célébration du mariage, le 27 décembre 1627, Constant fut libéré au début de l'année 1628. Prénommé Constant, un premier enfant naquit l'année suivante.

Pour autant, sa situation ne laissait pas d'être précaire puisque, à la mort d'Agrippa d'Aubigné en 1630, Constant – qualifié par le testament de son père de « destructeur du bien et de l'honneur de sa maison » – fut privé d'une partie de son héritage, notamment au profit de sa sœur Louise-Artémise Le Valois de Villette, qui reçut le château de Mursay, près de Niort.

En décembre 1632, accusé de comploter contre Richelieu, Constant fut incarcéré pour la troisième fois, au fort de La Prée dans l'île de Ré, puis de nouveau au Château-Trompette, avant de gagner la prison de Niort. Son second fils, Charles, naquit en 1634 et, l'année suivante, on l'a vu, Française.

Le baptême de Françoise d'Aubigné fut célébré à Niort le 28 novembre 1635. Dans l'église de Notre-Dame, les fonts baptismaux sont situés en face de la chapelle des Baudéan-Parabère. De même que le geôlier de Bordeaux s'était laissé convaincre de donner sa fille à Constant, le gouverneur de Niort, Charles de Baudéan-Parabère, baron de Neuillan, accepta que la sienne servît